Image not found or type unknown

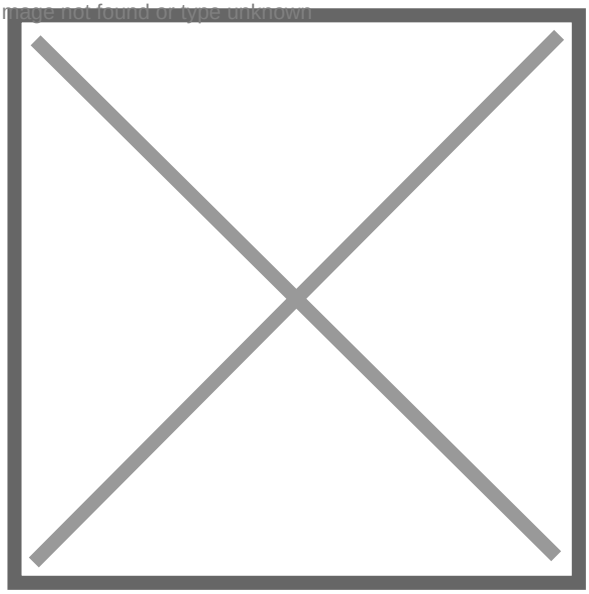

Dégats immeuble habitation suite tempête

Par **catou_old**, le **12/07/2007** à **16:22**

Bonjour. Suite a la tempête de Janvier 2007 une partie de la toiture et facade se sont effondrée.Un devis a été envoyé à l'expert qui ne l'a pas accepté(trop élévé) un second plus raisonnable lui a été adressé. Mais l'expert a choisi en troisiéme choix de m'adresser un entrepreneur agrée de la société d'assurance .Depuis le passage de ce Monsieur le 20 Mai 2007 je n'ai ni devis, ni nouvelle de l'expert.Je suis désemparée car des infiltrations sont apparues a l'intérieur des murs- l'odeur de moisisure dans la piéce que dois-je faire ? Une lettre recommandée ? car cela fait 6 mois que les dégats s'aggravent. Merci de votre aide.cordialement.

Par **axo_old**, le **24/10/2007** à **09:25**

Bonjour Monsieur,

Expert en bâtiment intervenant dans la défense des intérêts des assurés je peux répondre à votre problème.
N'héistez pas à me contacter par téléphone ou email: 01 43 51 21 21
contact@axoexpertise.com

cordialement

marc BRUNEAU

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés